N. 6. TOME Ier 1ère ANNÉE SAMEDI 8 JANVIER 1842.

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie. R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinqs heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



Varsovie, 7 *Décembre*. — En vertu d'ordonnances suprêmes, datées du 21 Janvier (2 Février et du 3 (15) Septembre, la Banque a mis en circulation de nouveaux billets de la valeur de 3 Roubles argent; ou 20 florins de Pologne.

Ces billets sont d'une nuance gris perle et la valeur en est indiquée en russe et en polonais.

— Le bal donné chez S. E, M. le lieutenant-général et Sénateur de Pissareff, le second jour de Noël v. s., a été des plus brillants et des plus animés. Les danses, qui se sont prolongées jusqu'à 2 heures et demie du matin, ont été ouvertes par L. L. A. A. le Prince et la Princesse de Varsovie avec L. L. E. E. M. et M. de Pissareff.

— M. la Cse Clémentine Małachowska, née Princesse Sanguszko, est morte à Paris dans la matinée du 28 Décembre, après une longue et douloureuse maladie. Ses obsèques ont eu lieu le Jeudi 30 à l'église de St. Roch, d'où les restes mortels de la comtesse ont été transportés au cimetière du Père Lachaise.

PARTIE POLITIQUE.

FRANCE.

Paris 29 *Décembre*. Voici comment *la Presse*, journal qui a soutenu jusqu'au dernier moment, la candidature de Mr de Lamartine, annonce l'élection du nouveau président de la chambre:

Le nombre des membres présents, dit cette feuille, était de 309, Mr Sauzet a obtenu 193 voix; Mr de Lamartine 64; Mr Odillon Barrot 45; puisse ce vote qui est un éclatant triomphe pour le ministère, cimenter solidement l'alliance à laquelle a été sacrifié M. de Lamartine, et donner au cabinet autant de force qu'il en fera perdre au parti que nous avons désespérément soutenu dans les dernières élections.

Le journal des Débats dit, entre autres, que le parti conservateur vient de prouver qu'il persiste dans les sentiments de discipline et d'union qui ont sauvé le pays d'une épouvantable crise.

Le Constitutionnel qui déclare n'être ni surpris ni affligé de l'élection de M. Sauzet, fait remarquer que 309 députés seulement ont pris part au vote, et que, parmi les absents, on comptait 80 membres de l'opposition. Le ministère qui a eu la majorité dans la question de la présidence, l'a eue également dans la nomination des bureanx de la chambre.

Dans la séance du 29, les députés ont procédé d'abord à l'élection des vice-présidents. Le nombre des votants était de 288; la majorité absolue de 145 voix; M. M. Dufaure, Calmont, Jacqueminot etBignon élus, ontobtenu, le premier 246 voix, le second 176, le troisième 172, le quatrième 151. Ils appartiennent tous les quatre au parti conservateur. Au départ de la poste; le scrutin était ouvert pour la nomination des secrétaires.

La commission de la cour des pairs chargée de la rédaction de l'adresse, se compose du Maréchal Valée, du Baron Mounier, du Comte Roy, du Cte d'Argout, du C. Molé, de M. de Mérilhou et du Vicomte de Vaux.

La Gazette des tribunaux annonce qu'hier Just et Colombier ont demandé à être entendus par M. le chancelier de la Cour, et que ces deux condamnés ont non seulement avoué tous les faits à eux imputés, mais même ajouté à leurs aveux des révélations importantes. Ces révélations ont motivé l'arrestation de cinq ou six individus, parmi lesquels figurerait un armurier mécanicien, qui aurait vendu ou remis les pistolets à Colombier.

— Rien n'a encore été décidé au sujet du recours en grâce formé par les trois condamnés à mort.

Il ne manque cependant pas de journaux qui prétendent savoir positivement que leur peine a été commuée en celle de la déportation.

On lit dans *la Presse:* Une lettre d'Alger nous informe que des événements importants obligent M. le lieutenant-général Bugeaud à rester en Afrique, et l'empêchent de profiter du congé de deux mois qu'il avait demandé et qui lui avait été accordé.

Cette nouvelle dont nous garantissons l'exactitude, satisfera ceux qui n'auraient vu qu'avec peine et inquiétude M. le général Bugeaud s'éloigner, même pour peu de temps, du poste où il a déjà si bien justifié la confiance du gouvernement du Roi. (Les feuilles officielles et semi-officielles ne contiennent jusqu'à présent rien qui confirme cette nouvelle inattendue).

M. de Rothschild vient d'être nommé grand officier de la légion d'honneur.

*** La lutte parlementaire qui s'est engagée pour la question de la présidence, ne peut pas être regardée comme très-significative. La majorité aura bientôt l'occasion de se prononcer encore une fois sur deux propositions faites par deux membres de l'opposition. L'une présentée par M. Ganneron, a pour but l'extension des incompatibilités, c. a. d. celle des emplois publics, ne pouvant s'accorder avec les fonctions de député; l'autre qui émane de M. Ducos, a pour objet l'adjonction de la seconde liste du Jury aux listes électorales. L'état actuel des opinions et des partis dans la chambre, ainsi que l'approche des élections générales, semble donner de l'importance à ces deux propositions. L'admission de la seconde liste du Jury, ou pour nous servir d'une expression plus usuelle, celle des capacités, pourra rencontrer peu de difficultés. Cette innovation, si elle est adoptée, ne paraît même pas devoir modifier beaucoup l'esprit des élections; et une nouvelle chambre qui serait élue, après qu'une pareille modification aurait été apportée à la loi électorale, se composerait à peu près des mêmes éléments que celle d'aujourd'hui. Quant à la question des incompatibilités, le ministère en combattra vivement l'adoption, et il est probable même qu'elle ne passera pas dans la session actuelle. Dans tous les cas, c'est là vraiment le terrain sur lequel le combat ne tardera pas à s'engager entre les divers partis de la chambre.

La dificulté qui s'est élevée en Espagne entre le Régent et M. de Salvandy, n'a point encore été résolue. M. de Salvandy est le premier ambassadeur qui ait été envoyé à Madrid,

depuis la nomination d'Espartero aux fonctions de régent. Tous les autres diplomates étrangers ont été accrédités auprès de l'ex-Reine-régente, de sorte que l'époque actuelle ne fournit aucun antécédent qui puisse servir à décider la question controversée. Quelques journaux français attachent une grande importance à cet incident; quant à nous, nous croyons que cette question d'étiquette n'a rien d'inquiétant, et que quelques explications données de part et d'autre suffiront pour tout arranger. (*Gazette d'Etat de Prusse*)

ANGLETERRE.

Londres 29 *Décembre*. On lit dans *l'Observer*: c'est le 25 Janvier que doit avoir lieu le baptême du Prince de Galles, de cet auguste rejeton de la royauté, de ce souverain futur de millions de sujets nés, ou à naître, cérémonie qui comblera de joie tous les cœurs anglais. Cette annonce peut être regardée comme positive, et nous éprouvons un véritable plaisir, ainsi qu'un grand honneur, à la faire.

ALLEMAGNE

Weimar 29 *Décembre*. La gazette de cette ville annonce que les plénipotentiaires de la Prusse, de la Hesse Electorale et de la principauté de Saxe-Cobourg-Gotha, ont signé le 20 à Berlin un traité pour la construction d'un chemin de fer qui de Halle, ira à Cassel et à Francfort sur le Mein, en passant par Mersebourg, Weissenfels, Naumbourg, Weimar, Erfurt, Gotha, Eisenach et Rothenbourg. Les travaux commenceront, aussitôt que les ratifications de ce traité auront eu lieu.

ITALIE

Naples 6 *Déc.* Aussitôt que le chemin de fer entre la capitale du Royaume des deux Siciles et Castellamare sera terminé, ce qui aura lieu à la fin de l'année, le gouvernement napolitain a l'intention d'en faire établir un entre Naples et Terracino, ville située sur la frontière des Etats pontificaux.

Le gouvernement Toscan se propose, de son côté, de construire un *rail-road* qui irait de Livourne, par la Maremna-di-Sienna, à la frontière des Etats de l'Eglise.

ESPAGNE.

Madrid, 21 *Décembre*. M. Olozoga ambassadeur d'Espagne à la cour de Paris, vient d'arriver dans la capitale. Un grand nombre de sénateurs et de députés aux cortès sont déjà réunis. L'Infant don François de Paule est toujours à Burgos, le gouvernement ne lui ayant pas encore permis de se rendre à Madrid.

Le 23, la première séance préparatoire doit avoir lieu dans la chambre des sénateurs et dans celle des cortés.

TURQUIE

Constantinople, 8 *Décembre*. La nomination d'Izzet Mehemet Pascha au poste de grand visir, doit être regardée comme l'ouvrage du vieux Chozrew Pascha, qui ne pouvant encore reprendre le pouvoir, a fait nommer à la plus haute dignité de l'Empire un homme qui passe généralement pour incapable. Le rusé vieillard a calculé que le nouveau visir se rendrait, en peu de temps, tellement odieux qu'il devrait, nécessairement être remplacé, et qu'alors lui Chozrew, pourrait revenir au Visirat sous les auspices les plus favorables.

Alexandrie, 8 *Décembre*. Mehemet Ali semble enfin vouloir faire des concessions. Le traité de commerce avec la Turquie et les autres puissances Européennes peut être regardé comme entièrement conclu et sera même bientôt mis à exécution. Les monopoles seront supprimés, et il ne restera plus que quelques difficultés de peu d'importance qui s'applaniront, aussitôt que le Pascha reviendra de l'Egypte supérieure.

On vient de recevoir la nouvelle de la mort de Hain-Bey, l'ex-saint Simonien, qui, dans ces derniers temps,

s'occupait de résoudre la question de savoir s'il est possible de percer des puits artésiens dans le désert. Les bruits les plus contradictoires courent sur la cause de sa mort; les uns disent qu'elle doit être attribuée à une maladie, les autres à un empoisonnement, enfin quelques uns prétendent, qu'il a été assassiné par des Fellahs.

New-yorck 8 *Décembre*. La vingt-septième session du congrès américain a été ouverte à Washington le 6 décembre. Le paquebot *Emerald*, parti de New-York le 9 du même mois, a apporté le message du président.

Après avoir remercié la providence des bienfaits dont elle comble le pays, le Message arrive à l'affaire Mac-Leod, annonce l'acquittement de cet officier, et fait observer que cette solution est la meilleure réponse à la note du gouvernement anglais, qui réclamait la liberté de Mac-Leod, en prenant sur sa responsabilité l'action dont il était accusé.

Au sujet du colonel Grogan, arrêté sur le territoire de l'Union par un parti de Hauts-Canadiens, et relâché par les autorités anglaises, il déclare que les explications ont été satisfaisantes.

Il regrette d'annoncer que l'affaire du steamer la *Caroline* n'est pas aussi près de sa conclusion. Que ce navire ait été employé hostilement contre le Canada, ou qu'il ait seulement servi aux transports, cela ne change rien à la question. Dans aucun cas, le gouvernement ne peut permettre à une autorité étrangère de violer son territoire, soit pour arrêter un individu, soit pour détruire une propriété. Un pareil principe conduirait inévitablement à la guerre, et c'est pour l'éviter que l'Union refuse de le reconnaître. Les négociations seront mises sous les yeux du congrès, et il espère que l'Angleterre reconnaîtra la nécessité de renoncer à user de ce précédent comme règle de conduite.

Le Message appelle ensuite l'attention du congrès sur des modifications à apporter aux lois sur le trafic des noirs.

Il regrette que la question de la délimitation des frontières vers le Nord fasse peu de progrès. Cela ne provient pas cependant d'un mauvais vouloir qui se serait manifesté entre les deux puissances; l'une et l'autre désirent hâter la solution et régler le point en litige aussitôt que possible. Il espère annoncer dans le cours de la session que l'affaire a fait un pas.

Un traité de commerce avec la Belgique a été signé le 29 mars à Washington. Ratifié par les Etats-Unis et par le roi des Belges, il lui manque encore l'approbation des chambres de ce pays.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les relations avec les petits états d'Amérique, le Message expose l'état des finances. Le revenu de la présente année est estimé à Dollars 30,400,000, et les dépenses à D. 32,000,000. Au 1 Janvier dernier, il y avait dans le trésor un boni de D. 987,305; à la même époque, en 1842, il y aura un déficit de D. 627,658.

— Le *Courrier des Etats-Unis* donne une nouvelle qui serait très-importante, si elle se confirmait. Mais il croit lui-même que ce n'est encore qu'une mystification. Une lettre publiée par un journal de Boston, annonce que le 27 Novembre, une collision a eu lieu sur la frontière des Etats-Unis entre les troupes américaines et les troupes anglaises. Les Anglais auraient sommé les Américains d'abandonner un poste sur le territoire en litige; ceux-ci auraient refusé, et de là un combat, dans lequel les Anglais auraient perdu une vingtaine d'hommes.

Le *Standard* de Londres dit que des nouvelles plus fraiches démentent ce bruit.

Réponse à la demande d'avant-hier: Les ivrognes préfèrent l'art poétique d'Horace à celui de Despréaux, parce-qu'ils ne sont pas du parti de Boileau, (boit l'eau) et qu'ils aiment mieux les vers de Rome (verres de Rhum).

Errata: dans le N. d'hier, page 19 à la ligne 16 de la 2. colonne, au lieu de *directes*, lisez *diverses*. p. 20, 15 ligne de la 1. colonne, au lieu de 12 lisez 12,000.

SPECTACLE.

Grand-Théâtre. — Kalif Bagdadu. — Nauka mężom (Leçon aux maris).

Hier dans la soirée 8 *degrés de froid, ce matin* 10.